BIEN PAYER VOTRE LOYER C'EST BÉNÉFICIER :

- de femmes et d'hommes compétents, présents et à votre écoute, pour vous garantir une qualité de vie au quotidien ;

.....

- d'une astreinte pour les cas d'urgence de la nuit et du week-end ;

.....

- de travaux sur le patrimoine ;

.....

- d'un contrôle régulier de vos équipements sanitaires réalisé par l'Office.

TERRITOIRE HABITAT
44 bis rue Parant - CS 40189
90004 Belfort Cedex
Tél. 03 84 36 70 00
www.th90.fr

Des difficultés pour payer votre loyer ?

Il est primordial de payer votre loyer. Si un problème survient, ne vous laissez pas entraîner dans l'impayé :

- Prenez rapidement contact avec les agents du pré-contentieux de votre agence, n'attendez pas de recevoir des lettres de rappel !
- Nos conseillers étudieront avec vous les possibilités pour rattraper vos retards de paiement et éviter ainsi toute procédure contentieuse de recouvrement.
- Ils pourront également vous orienter vers les partenaires sociaux susceptibles de vous aider.
- En ne payant pas votre loyer, vous vous exposez à des poursuites graves et coûteuses.

Contacts

AGENCE NORD
10 rue Renoir
Offemont
Tel 03 84 57 70 00
Horaires d'ouverture 8h30-12h et 13h30-17h

AGENCE EST
24 bis, rue Gaston Defferre
Belfort
Tel 03 84 57 70 30
Horaires d'ouverture 8h30-12h et 13h30-17h

AGENCE OUEST
2 place Schuman
Belfort
Tel 03 84 57 70 10
Horaires d'ouverture 8h30-12h et 13h30-17h

AGENCE SUD
1 rue Scherrer
Delle
Tel 03 84 57 70 20
Horaires d'ouverture 8h30-12h et 13h30-17h

TRÉSORERIE TERRITOIRE HABITAT
44 bis rue Parant
Belfort
Horaires d'ouverture 8h30-12h et 13h30-16h30

© éléphant 03 84 21 22 24

FICHE PRATIQUE

Comment payer son loyer ?

8 MOYENS DE PAIEMENT À VOTRE DISPOSITION

1. **Par prélèvement automatique**
2. PAR TIP
3. PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL
4. PAR CARTE BANCAIRE
5. EN LIGNE
6. PAR MANDAT COMPTE
7. PAR VIREMENT
8. EN ESPÈCES

Sans aucun doute, la plus importante des obligations d'un locataire est de **payer son loyer**.

En fait, **votre avis de paiement** est constitué de **votre loyer** à proprement dit, de vos **charges individuelles**, et des **charges communes**. Tous ces éléments sont indiqués et détaillés dans l'avis d'échéance que vous recevez chaque mois.

Le loyer est payable **à terme échu**, dès réception de votre avis d'échéance et au plus tard le 10 du mois. Il est calculé par rapport à la surface de votre logement.

Le loyer que vous versez chaque mois permet à Territoire habitat de rembourser les emprunts réalisés pour la construction, de financer les travaux de réparation et de réhabilitation, de payer les frais de gestion, la rémunération du personnel et d'acquitter impôts et taxes diverses.

Avec Territoire habitat, choisissez le mode de paiement qui vous convient le mieux pour régler votre loyer.

1 Par prélèvement automatique

PLUS SIMPLE
Pas de déplacement, pas de courrier à poster et les quittances vous sont envoyées, comme d'habitude

PLUS SÛR
Pas de désagrément en cas d'oubli ou d'absence prolongée.

Ayez le réflexe, facilitez-vous la vie !

- Pour le mettre en place : rendez vous dans votre agence muni d'un RIB/IBAN.
- ou téléchargez le mandat vierge de prélèvement Sépa sur th90.fr dans votre espace locataire. Retournez-le à votre agence avec un RIB/IBAN.

SÉCURISÉ, SIMPLE ET GRATUIT !

Le moyen de paiement idéal pour payer votre loyer

C'est vous qui fixez la date de prélèvement le 5 ou le 10 du mois

Pour toutes modifications, il est nécessaire de prendre contact avec votre agent de gestion locative.

Vous pouvez changer la date de prélèvement, en prenant rendez-vous avec votre agent de gestion locative.

Vous pouvez le suspendre avant le 20 de chaque mois.

> « C'est le moyen de paiement que Territoire habitat vous conseille.

2 Par TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

POUR PAYER VOTRE LOYER :
Vous pouvez régler au moyen
• du prélèvement
• du TIP
• d'un chèque
• par mandat compte
• par Carte Bancaire
• en espèce
Veuillez vous reporter au verso pour les modalités
JOIGNEZ UN
En cas de modification d'identité bancaire, postal,
DATE
Montant en euros : 395.34
NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRA

Il s'agit du talon détachable joint à votre avis de paiement :

- Pas besoin de faire un chèque, il suffit de dater et signer chaque mois le TIP.
- Vérifiez vos coordonnées bancaires.
- Glissez-le dans l'enveloppe fournie et expédiez-le en affranchissant au tarif normal (au Centre d'Encaissement de Créteil).
- La première fois, pensez à joindre votre RIB/IBAN.

⚠ *N'ajoutez rien dans l'enveloppe !*

3 Par chèque bancaire ou postal

- Libellez votre chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Joignez le TIP non signé.
- Glissez-le dans l'enveloppe fournie et expédiez-le en affranchissant au tarif normal (au Centre d'Encaissement de Créteil).

⚠ *N'ajoutez rien dans l'enveloppe !*

4 Par carte bancaire

À LA BORNE DE VOTRE AGENCE OU AU SIÈGE (44 BIS RUE PARANT, BELFORT)

- Au guichet du Trésor Public muni de votre avis d'échéance.

5 En ligne

- Rendez vous sur le site www.th90.fr, rubrique « paiement en ligne ».
- Suivez les instructions.

Mode d'emploi

POUR LE PAIEMENT EN LIGNE ET PAR CARTE BANCAIRE

- Munissez-vous de votre carte bancaire et de votre quittance de loyer.
- Rendez-vous sur le site www.th90.fr, dans l'espace locataire, et inscrivez-vous grâce à votre numéro de dossier de facturation.
- Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un identifiant et un mot de passe personnel sur votre boite mail (il est indispensable d'indiquer une boite mail valide).
- Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Scannez pour découvrir

*Le code QR est lisible par les smartphones (téléphone intelligent) ou tablettes. Pour l'utiliser, **après inscription dans l'espace locataire** réservé, téléchargez une application de lecture QrCode ou FlashCode, si vous n'en avez pas. Ensuite, il suffit de lancer l'application de lecture et de viser le code pour accéder directement à l'interface d'identification client. Son utilisation est gratuite.*

6 Par mandat compte

- Payez votre loyer au guichet de La Poste.
- Reportez le numéro de compte CCP de Territoire Habitat- 957275 E DIJON -dans la case «N°de CCP» et votre numéro de facturation présent sur votre avis de paiement, dans la case «Correspondance» du mandat compte.

7 Par virement

- Sur le compte de la Trésorerie de Belfort Territoire habitat.
- IBAN : FR55 3000100189C01000000070 BDFERFRPPCCT

⚠ *Service payant à vos frais.*

8 En espèces

⚠ **Pour un montant exclusivement inférieur ou égal à 300€ au guichet de la trésorerie**

- Rendez vous à la Trésorerie de Territoire habitat (44 bis rue Parant à Belfort), muni de votre avis d'échéance.
- Remettez votre avis d'échéance à l'agent d'accueil.

À noter : fin du paiement en espèces au delà de 300€

En application de l'art. 19 de la Loi de Finances Rectificative, pour 2013, les règlements en espèces d'un montant supérieur à 300€ sont interdits.